

**CONCOURS EXTERNE – 3^{ÈME} CONCOURS
D'ATTACHÉ TERRITORIAL DE CONSERVATION
DU PATRIMOINE**

NOVEMBRE 2006

COMPOSITION SUR LA SPÉCIALITE SUIVANTE :

Archives

ÉPREUVE N° 12

Durée : 4 heures
Coefficient : 3

SUJET :

Transparence et secret :

Un personnage de *Britannicus*, de Racine, prononce la phrase suivante :

"Il n'est point de secrets que le temps ne révèle...".

En vous appuyant sur des exemples, montrez pourquoi et comment les notions antinomiques de transparence et de secret sont des réalités centrales du métier d'archiviste.

NOTA :

- 2 points seront retirés de la note sur 20 si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- Les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies.
- Les épreuves sont d'une durée limitée. Aucun brouillon ne sera accepté, la gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.

**Examen d'attaché territorial principal
Session 2009**

Centre organisateur	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
Sud-Ouest	528	490	262	217
Est	546	525	233	137
Ouest	507	480	228	193
Nord	404	378	227	162
Sud-Est	924	841	369	243
1 ^{re} Couronne	851	785	345	274
Antilles-Guyane	76	72	27	24
Réunion	72	62	40	29
TOTAL	3908	3633	1731	1279